

AR EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

016-211602362-20161125-D_2016_12_3-DE

Reçu le 26/11/2016

8, place du champ de foire

16440 - MOUTHIER-SUR-BOËME

tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_12_3

L'an deux mille seize, le vendredi 25 novembre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 21 Novembre 2016

Présents : 15

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 21

**Objet : Décision modificative
n°5 - Budget Commune**

Pouvoirs :

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame RELET Graziella
Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Monsieur LHOMME Michèle
Madame TAMAGNA Véronique a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine
Monsieur NOËL Frédéric a donné pouvoir à Madame COOLEN Anne-Marie
Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame GROLLEAU Rachel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël

Secrétaire de Séance : Monsieur Richard BORRÉDON

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.
Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite au recompactage des emprunts communaux, il est nécessaire d'apporter une modification budgétaire pour régler à l'établissement bancaire les Intérêts Courus Non Echus 2016.

Section de fonctionnement : 0,00 €

Dépenses : + 0 €

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement : -13 300,00 €
Art. 023 - Virement à la section d'investissement : -13 300,00 €
Chapitre 66 - Charges financières : 13 200,00 €
Art. 66111 - Intérêts réglés à l'échéance : 13 200,00 €
Chapitre 67 - Charges financières : 100,00 €
Art. 6711 - Intérêts réglés à l'échéance : 100,00 €

Section d'investissement : 0,00 €

Dépenses : - 13 300 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles : -13 300,00 €
Art. 2151 - Réseaux de voirie : -13 300,00 €

Recettes : - 13 300 €

Chapitre 021 - Virement de la section d'exploitation (recettes) : -13 300,00 €
Art. 021 - Virement de la section d'exploitation : -13 300,00 €

AR PREFECTURE

016-211602362-20161125-D_2016_12_3-DE
Reçu le 26/11/2016

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la décision modificative n°5 du budget communal présentée ci-dessus.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 25/11/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **26 NOV. 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET.



M. Llobet
adjointe